

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE

MADAME LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE DE QUIMPER

MONSIEUR LE PRÉFET DU FINISTÈRE

Quimper, le 03 avril 2024

BILAN DU RASSEMBLEMENT FESTIF À CARACTÈRE MUSICAL NON AUTORISÉ A PLUGUFFAN

Hier soir à minuit, l'ensemble du site avait été évacué par l'ensemble des participants.

Le nombre de personnes ayant pris part à ce rassemblement illégal est estimé à plus de 9500 personnes, dont la sécurité a été garantie comme celle des usagers de la route et des habitants de Pluguffan.

Sur le plan sanitaire, sur la durée de l'événement, les services de secours ont procédé à la prise en charge de 95 personnes sur site et à l'évacuation vers les hôpitaux de 22 d'entre elles.

Par ailleurs, l'ensemble des personnes ayant pris part à ce rassemblement a fait l'objet de contrôles et de sanctions à leur sortie du site, en application du code de la sécurité intérieure et du non-respect de l'arrêté préfectoral du mercredi 26 mars dernier. Les véhicules stationnés à l'intérieur de l'enceinte de l'aéroport de Pluguffan ont également été verbalisés. Au total, 9320 personnes ont été verbalisées pour participation à un rassemblement interdit (amende de IV^{ème} classe de 135€) et 3320 infractions pour stationnement dangereux sur un aérodrome et aux abords du site (amende de IV^{ème} classe de 135€ assortie du retrait de trois points du permis de conduire pour le conducteur) ont été relevées.

68 mis en cause ont été également auditionnées pour organisation, ou complicité d'organisation, d'un rassemblement illégal s'agissant des principaux détenteurs de matériels.

Sur la base des réquisitions de Mme le procureur de la République près le tribunal judiciaire de Quimper, les matériels de type « *sound systems* » (murs de son, tables de mixage, platines, nombreux dispositifs lumineux, lasers, synthétiseurs) ayant servi ont été pour leur majorité saisis. Ces saisies représentent un volume approximatif de plus de 270 m³, qui s'ajoute aux 65 m³ de matériel déjà saisis à Châteaulin vendredi soir dernier. Le volume total saisi est de l'ordre de 340 m³.

Monsieur préfet du Finistère et Mme le procureur de la République de Quimper rappellent que les premiers individus ont pénétré sur le site de Pluguffan par effraction, en utilisant la force (prise à partie

Contact presse

Bureau de la communication interministérielle

Tél : 02 90 77 20 23 / 02 90 77 20 21

Mél : pref-communication@finistere.gouv.fr

Tél : 02 90 77 20 23 / 02 90 77 20 21

42, boulevard Duplex

des gendarmes) et ont commis de nombreuses dégradations sur les infrastructures. L'enceinte de l'aéroport a été forcée en de nombreux endroits et des matériels de sécurité endommagés (éclairage des pistes et stations météo en particulier). Le préjudice a été évalué à 130 000 euros. La Région Bretagne, la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) et Météo France vont déposer plainte.

En outre, 17 conduites sous l'empire d'un état alcoolique, 83 conduites sous stupéfiants avec 10 mises en fourrière, 20 autres infractions à la police de la route et 92 amendes forfaitaires délictuelles pour détention et usage de stupéfiants ont été relevées.

Au total, 440 grs de résine cannabis, 132 grs de cocaïne, 20 grs d'héroïne, 7 grs de MDMA, 10 grs de crack, 7 grs de LSD, 10 grs de Kétamine, 7 grs d'Extasy + 3300 euros ont été saisis durant ces quatre jours. Par ailleurs, une personne a été interpellée pour trafic de stupéfiants et deux procédures pour détention et usage stups ont été réalisées.

Un autre individu a été placé en garde à vue pour outrage et rébellion. Il a aussi été procédé à une retenue judiciaire relative à la mise à exécution d'une peine emprisonnement. 6 personnes faisant l'objet de fiches de recherches ont également été appréhendées.

Le préfet du Finistère, Alain Espinasse et Madame le procureur près le tribunal judiciaire de Quimper, Carine Halley, regrettent l'inconscience des participants à ce rassemblement, beaucoup adoptant en outre des conduites à risque. Ils condamnent avec fermeté les organisateurs qui ont mis en danger de très nombreuses personnes, à la fois sur le site et sur les voies de circulation, causant par ailleurs des troubles de voisinages graves.

Ils soulignent et saluent la très forte mobilisation de l'ensemble des services de l'État (gendarmerie nationale, SDIS, SAMU, moyens nationaux de la sécurité civile, associations agréés de sécurité civile de l'Ordre de Malte et de la Croix Rouge, police nationale et collectivités), lesquels sont restés mobilisés sans discontinuer durant quatre jours et quatre nuits pour protéger la population, faire respecter l'ordre et sanctionner les contrevenants.

Contact presse

Bureau de la communication interministérielle

Tél : 02 90 77 20 23 / 02 90 77 20 21

Mél : pref-communication@finistere.gouv.fr

Tél : 02 90 77 20 23 / 02 90 77 20 21

42, boulevard Duplex